

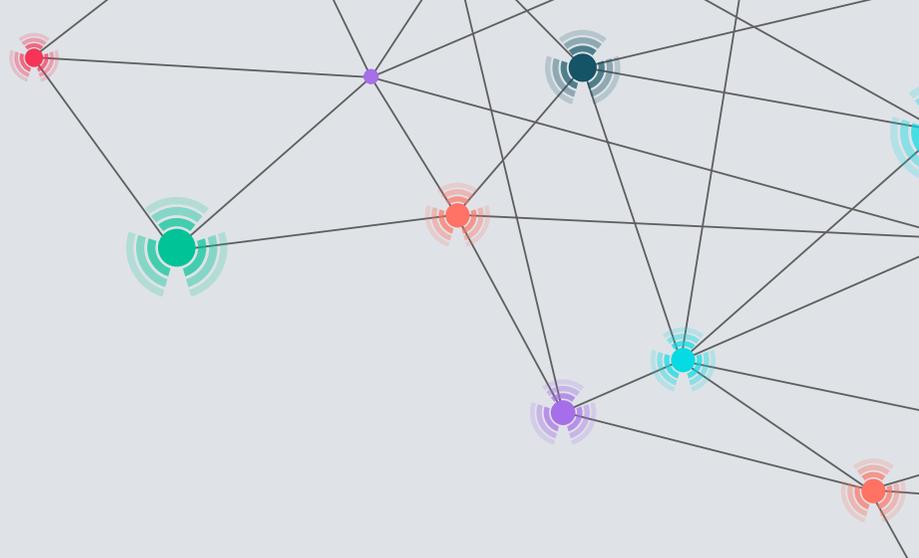


iatⁱ International
Aid Transparency
Initiative

Rapport financier

2023

Table des matières



01 **Aperçu des finances de l'année 2023**
- Figure 1 : Aperçu des flux financiers de l'année 2023

02 **Revenus**
- Figure 2 : Ventilation des revenus de l'année 2023, comparée avec celle des revenus de l'exercice précédent
- Figure 3 : Résumé des cotisations des membres de l'IITA en 2023

03 **Budget et dépenses**
- Figure 4 : Budget et dépenses de l'IITA pour l'exercice 2023, comparés à ceux de l'exercice précédent
- Figure 5 : Ventilation des dépenses effectuées par l'IITA entre janvier et décembre 2023

04 **Situation financière à la fin de l'année 2023**
- Figure 6 : Situation financière à la fin de l'année 2023

05 **Déclaration sur la gestion financière**

Revenus et dépenses

Revenus totaux :

6 688 736 dollars US

Les revenus totaux comprennent les cotisations des membres, les contributions volontaires ainsi que les intérêts perçus et les fonds reportés des exercices précédents, à savoir 3 935 946 dollars US.

Budget approuvé :

2 306 838 dollars US

Budget révisé :

5 729 643 dollars US

La dernière révision budgétaire a été approuvée en septembre 2023.
Le budget original approuvé a été augmenté.

Dépenses totales :

4 050 156 dollars US

Activités, personnel et coûts de gestion.

Trésorerie en décembre 2023 :

2 638 582 dollars US



01

Aperçu des finances de l'année 2023

Le présent document est le Rapport financier 2023 de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA).

Ce rapport financier présente les revenus et les dépenses de l'IITA en 2023, en les comparant à ceux de l'exercice précédent. Veuillez consulter le [Rapport annuel 2023 de l'IITA](#) pour obtenir davantage d'informations sur les activités mises en œuvre au cours de l'année dernière ainsi que sur les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs du Plan stratégique 2020-2025 de l'IITA.



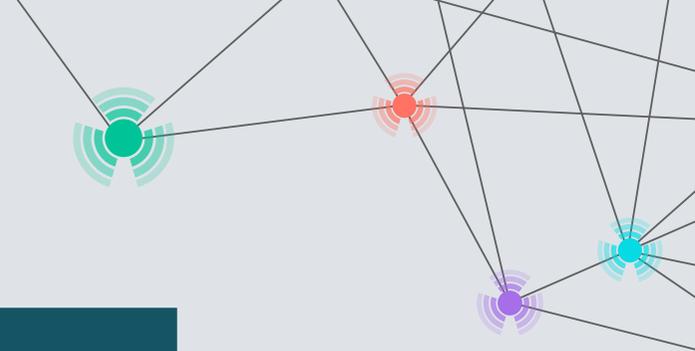


Figure 1 : Aperçu des flux financiers de l'année 2023

Revenus de janvier à décembre 2023	
Revenus issus des cotisations des membres	2 567 402 dollars US
Revenus issus des cotisations des membres (PNUD)	85 000 dollars US
Revenus issus des contributions volontaires	69 451 dollars US
Revenus issus des versements d'intérêts de janvier à décembre 2023	30 937 dollars US
Revenus et intérêts reportés de la période 2013-2022	3 935 946 dollars US
	6 688 736 dollars US
Dépenses de janvier à décembre 2023	
Dépenses relatives aux projets	3 772 877 dollars US
Frais de gestion	277 279 dollars US
	4 050 156 dollars US
Trésorerie estimée en décembre 2023	2 638 582 dollars US

02

Revenus

Les revenus de l'IITA proviennent des cotisations de ses membres. Les membres de l'IITA ont approuvé le montant actuel de leur [cotisation](#) annuelle lors de l'Assemblée des membres de l'IITA de 2019. Le cumul des cotisations constitue le budget global servant à financer le travail de l'IITA.

En tant qu'organisme responsable des services juridiques et opérationnels au sein du Secrétariat de l'IITA, l'UNOPS assume l'entière responsabilité fiduciaire relative à réception, à la mise en dépôt et au décaissement de l'ensemble des cotisations des membres¹.

Figure 2 : Ventilation des revenus de l'année 2023, comparée avec celle des revenus de l'exercice précédent

	2023 (en dollars US)	2022 (en dollars US)
Revenus issus des cotisations des membres (UNOPS)	2 567 402	3 198 770
Revenus issus des cotisations des membres (PNUD)	85 000	0
Revenus issus des contributions volontaires	69 451	126 369
Revenus issus des versements d'intérêts	30 937	15 089
Trésorerie et intérêts reportés depuis les exercices précédents	3 935 946	3 923 566
TOTAL	6 688 736	7 263 794

États financiers provisoires

L'IITA publie sur son site Internet (iatistandard.org/fr/) les états financiers préparés par l'UNOPS. Ils couvrent la totalité de la période pendant laquelle le collectif du Secrétariat a soutenu l'Initiative, de septembre 2013 à décembre 2023. Les états financiers provisoires portent sur une année civile et intègrent toutes les contributions financières versées par les membres au cours de cette période.

[Consulter tous les états financiers certifiés de l'IITA](#)

1. En 2023, alors que la majorité des membres ont versé leur cotisation à l'UNOPS, un membre de l'IITA a choisi de verser directement sa contribution au PNUD, l'organisme hébergeant le Secrétariat.

Revenus perçus de la part des membres de l'IITA

Le tableau suivant montre les cotisations d'adhésion à l'IITA en 2023. Le tableau recense les membres de l'IITA en règle, c'est-à-dire ceux qui ont payé leur cotisation annuelle pour 2023 et ceux auxquels le Conseil d'administration a accordé une dispense de cotisation pour l'année².

Figure 3 : Synthèse des cotisations des membres de l'IITA

Catégorie de membres	Membre	Nombre	Membre en règle (2023)
Organisation de la société civile (OSC)	AfroLeadership	1	Oui
	Association des journalistes indépendants	2	Oui
	Bond	3	Oui
	CanWaCH	4	Oui
	Centre pour la démocratie et le développement	5	Oui
	Development Initiatives Poverty Research	6	Membre du Secrétariat jusqu'en juin 2023
	Development Media International (DMI)	7	Oui
	Organisation internationale de droit du développement (OIDD)	8	Oui
	Agence néerlandaise pour les entreprises (RVO.nl)	9	Oui
	Oxfam Novib	10	Oui
	Plan International	11	Oui
	Publish What You Fund	12	Oui
	Solidar Suisse	13	Oui
	Transparency International	14	Oui
	Media Foundation for West Africa	15	Oui

2. Comme le prévoient les procédures opérationnelles permanentes de l'IITA : 2.3.6. « lorsque le pays partenaire rencontre des difficultés, notamment sur le plan politique, social ou économique, affectant sa capacité à verser sa cotisation annuelle, celui-ci peut demander au Conseil d'administration d'être dispensé de payer sa cotisation annuelle. Cette demande doit être accompagnée d'une explication claire des circonstances exceptionnelles l'empêchant de payer sa contribution. »

Figure 3 : Synthèse des cotisations des membres de l'IITA (suite)

Catégorie de membres	Membre	Nombre	Membre en règle (2023)
Organisations du secteur privé	Data4Development	16	Oui
	Development Gateway	17	Oui
	DevResults	18	Oui
	Emergentally GmbH	19	Oui
	Open Data Services Co-operative	20	Membre du Secrétariat
	Open Works	21	Oui
	Open Data Company B.V.	22	Oui

Catégorie de membres	Membre	Nombre	Membre en règle (2023)
Pays partenaires	Bangladesh	23	Oui
	Bénin	24	Oui (dispense)
	Burkina Faso	25	Oui (dispense)
	Tchad	26	Oui
	Colombie	27	Oui (dispense)
	Côte d'Ivoire	28	Oui (dispense)
	République démocratique du Congo	29	Oui (dispense)
	Ghana	30	Oui (dispense)
	Guinée	31	Oui (dispense)
	Honduras	32	Oui (dispense)
	Lesotho	33	Oui (dispense)
	Libéria	34	Oui (dispense)
	Madagascar	35	Oui (dispense)
	Malawi	36	Oui (dispense)
	Moldova	37	Oui (dispense)

Figure 3 : Synthèse des cotisations des membres de l'IITA (suite)

Catégorie de membres	Membre	Nombre	Membre en règle (2023)
Pays partenaires	Népal	38	Oui (dispense)
	Niger	39	Oui (dispense)
	Nigéria	40	Oui (dispense)
	Rwanda	41	Oui (dispense)
	Sao Tomé-et-Principe	42	Oui (dispense)
	Sierra Leone	43	Oui (dispense)
	Somalie	44	Oui (dispense)
	Viet Nam	45	Oui (dispense)
	Yémen	46	Oui (dispense)

Catégorie de membres	Membre	Nombre	Membre en règle (2023)
Organismes de coopération au service du développement	Banque africaine de développement (BAD)	47	Oui
	Australie – Ministère des Affaires étrangères et du Commerce	48	Oui
	Belgique – Agence belge de développement (Enabel)	49	Oui
	Fondation Bill et Melinda Gates	50	Oui
	Banque ouest-africaine de développement (BOAD)	51	Oui
	Canada – Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	52	Oui
	Danemark – Ministère des Affaires étrangères	53	Oui
	Banque de développement d'Amérique latine et des Caraïbes	54	Oui
	Commission européenne	55	Oui
	Banque européenne d'investissement (BEI)	56	Oui
	Finlande – Ministère des Affaires étrangères	57	Oui

Figure 3 : Synthèse des cotisations des membres de l'IITA (suite)

Catégorie de membres	Membre	Nombre	Membre en règle (2023)
Organismes de coopération au service du développement	France – Agence française de développement (AFD)	58	Oui
	GAVI	59	Oui
	Allemagne – Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)	60	Oui
	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	61	Oui
	Banque interaméricaine de développement (BID)	62	Oui
	Société financière internationale (SFI)	63	Oui
	Irlande – Irish Aid	64	Oui
	Corée (République de)	65	Oui
	Luxembourg – Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire	66	Oui
	Pays-Bas – Ministère des Affaires étrangères – Coopération au développement	67	Oui
	Nouvelle-Zélande	68	Oui
	Suède – Asdi	69	Oui
	Direction du développement et de la coopération (DDC, Suisse)	70	Oui
	Royaume-Uni – Ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO) [anciennement le département du Développement international (DFID)]	71	Oui
	Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)	72	Oui
	Fondation William et Flora Hewlett	73	Oui
Banque mondiale	74	Oui	

Figure 3 : Synthèse des cotisations des membres de l'IITA (suite)

Catégorie de membres	Membre	Nombre	Membre en règle (2023)
Organismes des Nations Unies	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	75	Oui
	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	76	Oui
	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)	77	Oui
	Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)	78	Oui
	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)	79	Oui
	Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)	80	Oui
	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	81	Membre du Secrétariat
	Fonds international de développement agricole (FIDA)	82	Oui
	Organisation internationale du Travail (OIT)	83	Oui
	Organisation internationale pour les migrations (OIM)	84	Oui
	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	85	Oui
	Organisation mondiale de la Santé (OMS)	86	Oui
	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)	87	Membre du Secrétariat

La ventilation détaillée par année des contributions des membres peut être consultée sur le site Internet de l'IITA. Les données fournies représentent les contributions versées par les membres du mois de septembre 2013 au 31 décembre 2023, ainsi que les intérêts perçus au cours de cette période.

À noter que l'écart entre les cotisations des membres perçues en 2022 et 2023 est en partie dû au fait que certains membres se sont acquittés de leur cotisation de 2021 pendant l'exercice 2022, entraînant une hausse des revenus au cours de cette année. En outre, un certain nombre de membres n'ont pas encore réglé leur cotisation pour l'année 10 (2023) et devraient le faire courant 2024, pour un montant total de 379 600 dollars US.

Comme les cotisations de base des membres au titre de l'année 11 s'élèvent à 2 992 600 dollars US, le montant total des revenus issus des cotisations des membres devrait donc atteindre 3 372 200 dollars US en 2024. (379 600 dollars US + 2 992 600 dollars US).

Sur les 3,4 millions de dollars US attendus en 2024, 170 000 dollars US ont déjà été versés à l'UNOPS par la Belgique et l'USAID. La Finlande a également réglé sa cotisation annuelle à la fin du mois de décembre 2023, mais le paiement n'a été enregistré dans le système de l'UNOPS qu'en 2024.

[Consulter la ventilation détaillée par année des contributions des membres de l'IITA entre 2013 et 2024](#)

03

Budget et dépenses

Les dépenses prévisionnelles de l'IITA sont détaillées dans le document « budget et plan de travail annuels », préparé par le Secrétariat et validé par le Conseil d'administration. Ce document définit la répartition des fonds entre les différents postes du Secrétariat de l'IITA pour couvrir les frais liés aux activités, au personnel et à la gestion.

La dernière révision, approuvée en septembre 2023, a fait passer le budget de 4 259 640 à 5 729 640 dollars US, notamment en recourant au fonds de réserve. Cet ajustement s'explique par les frais liés au recrutement de personnel technique pour une durée d'un an (jusqu'à septembre 2024) et à la désignation d'un nouveau directeur exécutif ou nouvelle directrice exécutive.

Figure 4 : Budget (révision budgétaire de septembre 2023) et dépenses pour l'exercice 2023 et l'exercice précédent

	Budget 2023 (en dollars US)	Dépenses 2023 (en dollars US)	Budget 2022 (en dollars US)	Dépenses 2022 (en dollars US)
Dépenses totales liées aux activités et au personnel	5 315 632	3 772 877	3 703 159	3 142 053
Frais de gestion	414 010	277 279	228 121	185 793
Total	5 729 643	4 050 156	3 931 280	3 327 846

[Consulter le document « budget et plan de travail »](#)

[de l'IITA \(révisé en septembre 2023\)](#)

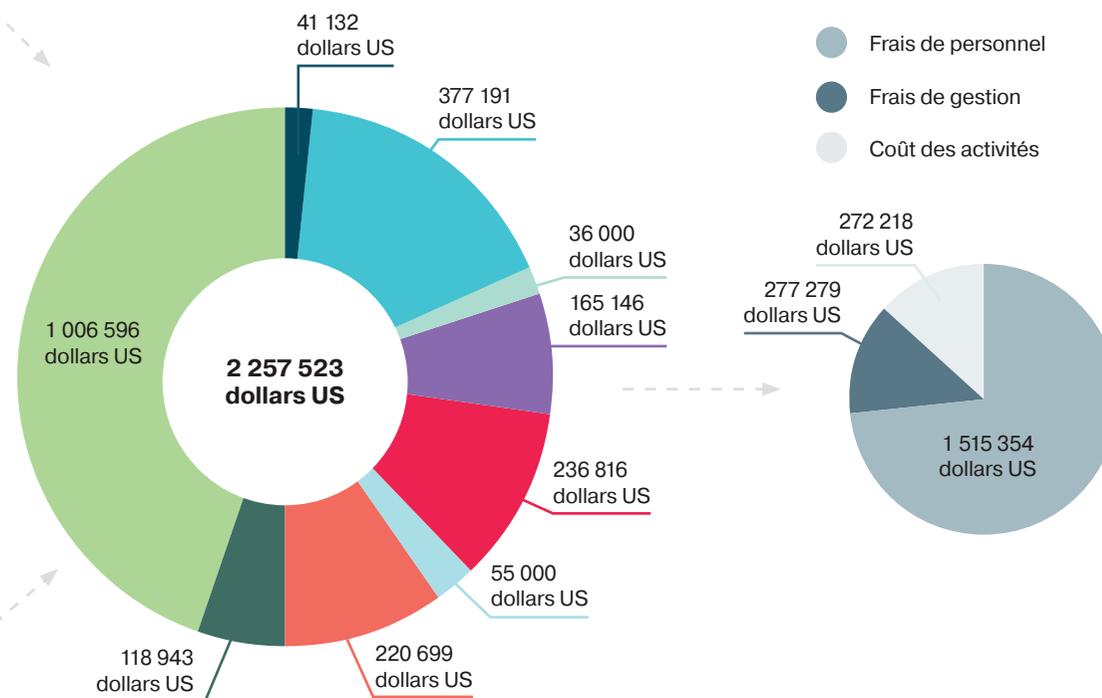
[et l'ensemble des budgets précédents](#)

Dépenses consacrées aux activités stratégiques de l'IITA

Le budget et le programme de travail annuels de l'IITA sont établis dans la perspective de la réalisation du Plan stratégique 2020-2025 de l'Initiative. En 2023, ils comportaient huit éléments stratégiques et deux domaines d'action transversaux.

-  Soutien des pays partenaires
-  Amélioration de la qualité des données de l'IITA
-  Promotion de l'utilisation systématique des données
-  Consolidation du noyau technique
-  Renforcement de la communauté de l'IITA
-  Communication
-  Sensibilisation
-  Arrangements institutionnels
-  Administration et support
-  Activités de transition

Figure 5 :
Ventilation des dépenses de l'IITA entre janvier et décembre 2023



04

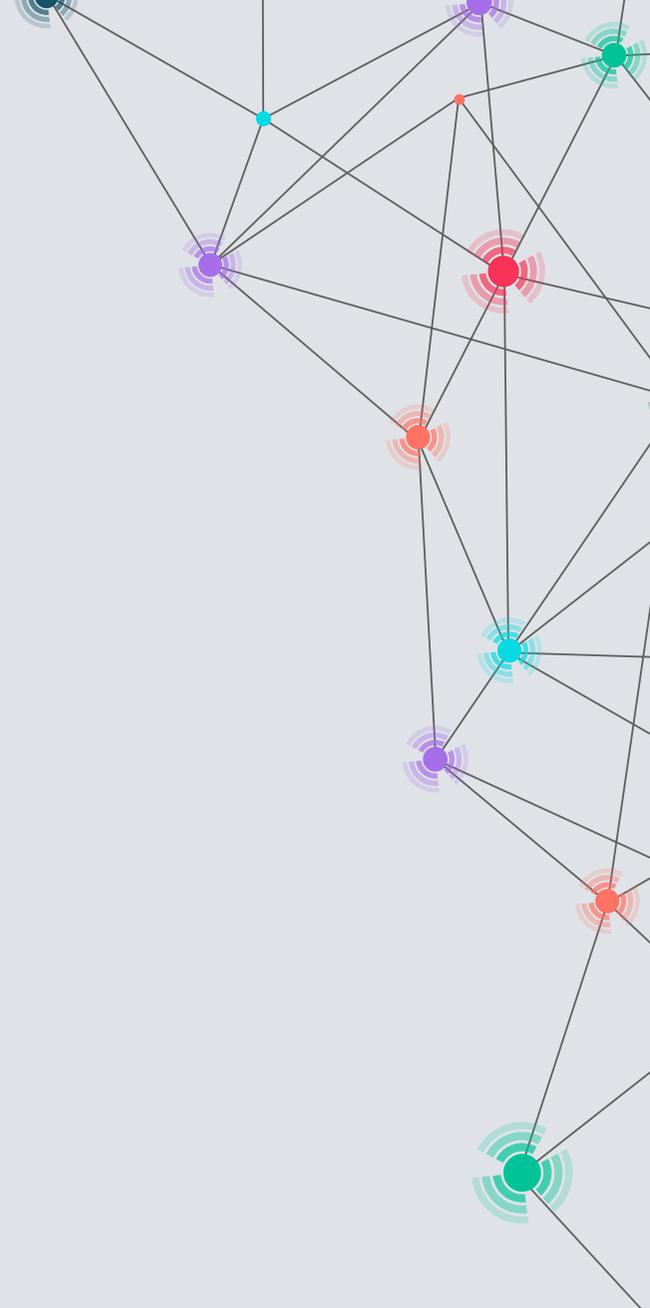
Situation financière à la fin de l'année 2023

Figure 6 : Situation financière à la fin de l'année 2023

Revenus de janvier à décembre 2023

Trésorerie au 31 décembre 2023/Montant total
de la trésorerie reportée sur 2024

2 638 581 dollars US



05

Déclaration sur la gestion financière

L'année 2023 a été marquée par la transition vers de nouvelles modalités d'hébergement, approuvée par les membres de l'IITA. Sélectionné comme organisme d'hébergement du Secrétariat (responsable des services politiques et technologiques), le PNUD a continué à collaborer avec l'UNOPS pour la gestion du Fonds.

Malgré les ajustements indispensables liés à la période de transition et à la mise en œuvre des nouvelles modalités d'hébergement, l'IITA est parvenue à conserver une situation financière solide. Grâce à sa bonne gestion des dépenses tenant compte des contraintes liées aux ressources et aux revenus prévisionnels, l'Initiative a terminé l'année 2023 avec une trésorerie largement positive de 2 638 581 dollars US.

Il est à noter que le Conseil d'administration a approuvé, en septembre 2023, le recours au fonds de réserve pour imprévus pour un montant de 1 000 000 dollars US en vue de couvrir une partie des frais de personnel du PNUD pour une durée de douze mois, jusqu'au mois de septembre 2024. Le compte rendu de la réunion extraordinaire du Conseil d'administration au cours de laquelle cette décision a été adoptée est disponible [ici](#).

En 2024, le Secrétariat et le Conseil d'administration de l'IITA devront réfléchir à des solutions innovantes pour reconstituer ce fonds de réserve, notamment en renforçant les initiatives de collecte de fonds.

Le recrutement à venir d'un nouveau directeur exécutif ou d'une nouvelle directrice exécutive contribuera sans aucun doute à renforcer le leadership et les orientations de l'IITA, permettant ainsi à l'Initiative de relever ce défi et d'atteindre les objectifs du Plan stratégique (2020-2025).

Engagement en faveur de la transparence

Le Secrétariat de l'IITA est hébergé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Open Data Services assurant la fonction de partenaire d'exécution du Secrétariat pour les services technologiques, et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) étant responsable des services financiers. Les paiements des prestations d'Open Data Services sont comptabilisés au titre des publications régulières du PNUD sur la plateforme de l'IITA, conformément aux normes de l'Initiative, dans le cadre des activités de l'organisme en matière de production de rapports et de son propre engagement à la transparence. Cette disposition est contractualisée dans un accord à long terme avec le PNUD.



IATISTANDARD.ORG/FR/